

VAL DE L'INDRE Canoë Kayak

Triple champion de France des clubs

SLALOM NATIONAL 3 DU VAL DE L'INDRE 7 et 8 mars 2020



Organisateur : Val de l'Indre Canoë Kayak

Lieu : Base Nautique, Rue du Moulin 37250 Veigné

R1: Antoine DUBOST : contact@levick.fr - 02.47.73.13.19

Juge Arbitre : CNA

Traceur : Kilian FOULON

Inscriptions :

Inscriptions obligatoires en ligne sur le site internet FFCK- jusqu'au 2 mars (10€ par embarcation).

Pour les invités faire la demande à Kilian FOULON : kilian.foulon@levick.fr - 02.47.73.13.19

Les inscriptions reçues hors délai ou non conformes ne seront pas admises

VAL DE L'INDRE Canoë Kayak

Triple champion de France des clubs

Programme:

Navigation libre, sous la responsabilité des clubs, le jeudi et vendredi

Samedi 7 mars :

8h00 - 15h00 : Navigation libre sous la responsabilité des clubs

16h00 : Course "Patrouilles"

17h00 - 18h30 : Retrait des dossards par clubs (50€ de caution par club)

17h00 : Montage du parcours N3

17h30 : Podium des patrouilles

17h45 : Ouverture de la N3

18h00 : Approbation du parcours N3

18h15 : Réunion des chefs d'équipes

18h30 : Pot de bienvenue

Dimanche 8 mars :

9h00 : Réunion des juges de portes

9h30 : Qualifications

14h : Finales

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés

Jugement :

Chaque club devra fournir 1 juge à partir de 3 compétiteurs et 2 si plus de 12. Le nom des juges sera renseigné sur le fichier d'inscriptions. En cas de non respect de cette règle, le club concerné se verra pénalisé de 200€ par manque de juge.

Sécurité :

Application du règlement fédéral.

Vérifications du matériel.

NB : Buvette / Restauration sur place.

VAL DE L'INDRE Canoë Kayak

Triple champion de France des clubs

Règlement des courses en Patrouille du Val de l'Indre

Inscription :

- 5€ par équipe
- Caution de 50€ pour les dossards (caution identique pour les dossards de la N3)
- Dossards à récupérer de 14h45 à 15h30 à la buvette et ils seront à rendre par club lors du retrait des dossards de la N3
- équipes de trois du même club qui peut être mixées en âge / sexe / embarcation
- Inscriptions par mail jusqu'au Jeudi 5 Mars: kilian.foulon@levick.fr, nombre d'équipes limité.
- Minimum requis : pagaie verte + licence FFCK en cours de validité
- Matériel de sécurité aux normes FFCK



Déroulement de la course :

- Manche unique
- Le 1^{er} à partir porte l'unique dossard de l'équipe
- Pas d'ouverture mais 10 invités avant le lancement des patrouilles
- Départ toutes les minutes
- /!\ les plaquettes du parcours seront à prendre dans l'ordre croissant mais peuvent ne pas se suivre (expl : 1 - 2 - 4 - 5 - 8 ...)
- Le parcours sera aéré et accessible et comprendra entre 9 et 13 portes

Jugement de la course :

- Trinôme de juges jugeant l'ensemble de la manche d'une équipe
- Règlement fédéral appliqué pour les pénalités et le chronométrage des patrouilles
- Pas de réclamation possible
- Chrono manuel

Récompenses :

- Classement scratch avec un podium le samedi à 17h30